



La Santé, Partout, pour Tous ? Alors, Vive la MSP en SISA !

Dans le Pays, la demande de soins grandit, sans relâche, en raison du vieillissement de la population, du foisonnement des maladies chroniques... en regard, l'offre de soins se rétrécit, sans cesse, du fait de la diminution tant du nombre de médecins de ville comme de campagne que du temps médical disponible par médecin.

Pour relever ce défi qui consiste d'une part, à recentrer l'hôpital sur son cœur de métier (l'excellence médicale et l'urgence vitale) et d'autre part, à développer une médecine de premier recours, de proximité sur tout le territoire, le Gouvernement entend réformer par petites touches, certes, en douceur mais aussi, en profondeur ; sans coercition prononcée mais avec détermination affichée.

A cet égard, le Gouvernement bénéficie d'un consensus, seule la conjugaison de l'impulsion nationale et de l'implication locale peut permettre de désengorger les hôpitaux et d'éradiquer les déserts médicaux.

Progressant, donc, à petits pas, la première étape du Gouvernement consiste à conforter et multiplier les Maisons de Santé Pluridisciplinaires (MSP) ; il en existe un millier, à ce jour, deux mille sont escomptées dans cinq ans, dix mille seraient attendues à terme.

Une MSP est une entité composée de professionnels de santé (médecins, chirurgiens-dentistes, infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, sages-femmes...), constituée en Société Interprofessionnelle de Soins Ambulatoires (SISA) autorisant ainsi, tant l'exercice en commun des associés que la perception de Nouveaux Modes de Rémunération (NMR) et de subventions accordées par les Collectivités et les Agences Régionales de Santé (ARS).

Pour qu'une MSP fleurisse, réussisse, il n'existe ni canevas type ni modèle formaté mais plusieurs conditions sont requises :

- la MSP doit coiffer un espace au sein duquel tous les acteurs au service de la santé puissent coopérer naturellement, le Bassin de Proximité Santé (BPS) tel que prôné par l'Ordre des médecins est la dimension pertinente à savoir, une communauté de communes en campagne, un quartier en métropole.
- la MSP doit être fondée et développée à l'initiative des soignants liés par un projet pensé, voulu par eux et agréé, soutenu par l'ARS pour être éligible au financement public.
- la MSP doit revêtir la forme d'une SISA pour permettre l'inter-professionnalité, le subventionnement ; les clauses des statuts, du pacte d'associés et du règlement intérieur doivent particulièrement précises quant aux mouvements (intégration, retrait) et aux relations (gérance, clefs de répartition des charges) entre associés.
- la MSP doit choisir entre être une MSP réelle, avec des murs, regroupant les soignants ou être une MSP virtuelle, sans murs, mettant les soignants en réseau, entre être une MSP mono-site dont les soignants sédentaires ne reçoivent les soignés que dans un seul site ou



être une MSP multi-site dont les praticiens itinérants interviennent en divers endroits du BPS.

- la MSP doit être organisée à l'aide d'un système informatique partagé, une mise en réseau couvrant les dossiers des patients, le secrétariat commun et les rapports (coopération, coordination) entre les associés soignants.
- la MSP doit s'astreindre à une gestion serrée ayant pour objectif que l'exercice groupé procure une économie d'échelle quant aux coûts de fonctionnement et une diminution des contraintes administratives supportées par les soignants ; à cet effet, un coordinateur à temps complet ou partiel peut éventuellement être appointé.
- la MSP doit envisager d'être agréée ou labellisée « Maison de Santé Universitaire Ambulatoire » (MSUA,) si cette structure voit le jour, pour former et inciter les étudiants à l'exercice médical libéral de terrain.

La MSP ne relève donc pas d'un moule prêt à porter, elle exige un cadre sur mesure, souple mais stricte, une mouture dynamique, modulable en fonction de sa montée en puissance après un début parfois éprouvé par des moyens limités.

Ainsi, toute MSP est spécifique, mais qu'elle soit implantée au cœur de Paris ou nichée au milieu des hameaux du plateau de Millevaches, toute MSP requiert un esprit, une énergie identiques, demande une mobilisation, une adaptation communes que le Gouvernement, l'Ordre des médecins et tous les Corps impliqués au service de la santé entendent favoriser, encourager.

Pascal RIGAUD
Expert-Comptable